

L'Adresse—M. Rompkey

Il en était de même pour les autres députés de la région de Montréal. J'en entendais ici qui ne cessaient de dire que le discours du Trône comprenait une nouvelle approche valable et qu'il fallait essayer, justement, dans cette direction.

La question de l'universalité est une question, je crois, qui est très bien comprise par les gens actuellement, comprise dans le sens qu'il y a un débat à faire sur le sujet, comprise dans le sens qu'elle ne constitue pas nécessairement un nouveau pas, mais un changement, une révision normale de notre système qui aurait peut-être dû être faite il y a quelques années au lieu de laisser ce pays s'engouffrer avec une dette totale de plus de 190 milliards de dollars.

Les gens, je crois, sont d'accord non pas pour que les gens moins fortunés aient moins d'argent, mais pour qu'il y ait une redistribution plus juste et plus conforme aux aspirations du pays.

Monsieur le Président, il me fait plaisir d'appuyer aussi cette motion d'accepter le discours du Trône qui représente tous les principes pour lesquels je me bats avec ferveur depuis 20 ans.

M. le vice-président: Est-ce qu'il y a des questions ou commentaires sur le discours de l'honorable député?

[Traduction]

Sinon, nous reprendrons le débat.

L'hon. William Rompkey (Grand Falls-White Bay-Labrador): Monsieur le Président, c'est avec plaisir que je participe à ce débat. Je voudrais tout d'abord vous féliciter pour votre nomination à la présidence, ainsi que tous ceux qui vous assistent dans ces fonctions. Je puis dire que, jusqu'ici, la Chambre a pu juger de la fermeté et malgré tout de la sensibilité dont vous savez faire preuve. Nous vous en sommes reconnaissants. Je voudrais également féliciter les comotionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône ainsi que tous les députés qui ont déjà participé au débat, et surtout ceux qui prenaient la parole pour la première fois.

Je tiens à remercier les Canadiens qui ont jugé bon de m'élire pour la cinquième fois leur député, monsieur le Président, et à leur dire que je leur sais gré de la confiance dont ils m'honorent. Je ferai tout pour les servir du mieux possible, comme je l'ai fait par le passé.

J'aurais certaines observations à faire au sujet du discours du trône ainsi qu'au sujet de l'exposé économique qui l'a suivi. Le message principal semble se résumer à ceci: l'entreprise privée étant le moteur de l'économie c'est la chose à ne pas perdre de vue. Je n'ai pas d'objection à cette doctrine. En second lieu, plus concrètement, on affirme que le déficit doit être combattu. Encore une fois, je n'ai pas d'objection de principe à cela. C'est plutôt l'application du principe qui m'inquiète, monsieur le Président. Ma question est la suivante: si c'est là l'orientation principale du gouvernement, saura-t-il agir de façon impartiale et équitable? Pour autant que je puisse en juger, monsieur le Président, certaines mesures économiques prévues dans le discours du trône et dans l'exposé économique seront très dures pour les habitants des provinces

atlantiques, notamment ceux de ma circonscription. Je voudrais vous préciser quelles sont ces mesures.

N'oubliez pas, monsieur le Président, que c'est dans ma province que le taux de chômage et le coût de la vie sont les plus élevés au Canada. Depuis toujours, nous sommes fortement dépendants des paiements de transfert. Chaque année, l'économie de Terre-Neuve bénéficie de plus de 200 millions en seules prestations de chômage. C'est notre deuxième agent économique en importance. N'allez pas croire, monsieur le Président, que j'en sois fier et que j'approuve cette situation. Je veux simplement vous souligner comment toute réduction importante et subite des paiements de transfert, des montants destinés à l'assurance-chômage, aura un effet négatif sur l'économie de la province.

● (1630)

Le ministre des Finances (M. Wilson) nous a dit dans son exposé économique que le gouvernement allait augmenter les primes d'assurance-chômage, ce qui est une façon de hausser les impôts. Par la même occasion, des chômeurs perdront leurs droits aux prestations et celles-ci seront réduites. Et le ministre justifie son geste en affirmant que les chômeurs ne font pas suffisamment d'efforts. C'est un peu ce qu'il a dit. Et il a décidé de s'en prendre aux prestations.

Je voudrais rappeler au ministre des Finances et à nos vis-à-vis en général, que 8,000 Terre-Neuviens sont allés à Fort McMurray en Alberta pour y trouver de l'emploi. D'autres sont allés à Faro, au Yukon, à Thompson et même à Tuktoyaktuk. Jusqu'où devons-nous nous rendre pour trouver de l'emploi, monsieur le Président? Faudra-t-il aller au Japon en traversant le Pacifique à la nage? Que nous faudra-t-il faire pour prouver au ministre des Finances et au gouvernement que les Terre-Neuviens veulent vraiment du travail? Le ministre a expliqué que si l'on changeait les critères de l'assurance-chômage c'est parce que les chômeurs ne font pas assez d'efforts. A l'heure actuelle, dans ma province, il n'y a pas d'emplois et les chômeurs font leur possible. Ils n'hésitent pas à se rendre dans n'importe quelle région pour trouver du travail. Je sais que le ministre des Finances est un homme juste et honorable. Je doute pourtant qu'il comprenne bien ce qui se passe chez nous et dans les provinces atlantiques en général.

Le ministre s'imagine que le secteur privé va créer de l'emploi s'il modifie d'une façon quelconque les mesures de sécurité que nous avons mises en place au profit des chômeurs. En avons-nous la preuve et à quoi tient cette conviction? Les provinces atlantiques ont déjà bénéficié d'allègements fiscaux. En dépit de tous les programmes instaurés par le passé, nous avons toujours eu des difficultés à attirer les capitaux créateurs d'emplois. Faut-il que je vous donne comme modèle de diligence notre parti, au moment où nous formions le gouvernement du Canada? Nous avons toujours considéré le développement régional comme un élément important et essentiel de nos politiques. A mon avis, nous avons cependant, en quelque sorte, perdu de vue cet objectif.